

TARIFS INDICATIFS POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE 2024 / 2025

1	Inscription Réinscription	89 € frais annuels non remboursables			
2	Contribution des familles	Mensuels	1 ^{ère} période du 01/09/2024 au 31/12/2024 (4 mois)	2e période du 01/01/2025 au 31/03/2025 (3 mois)	3 ^e période du 01/04/2025 au 30/06/2025 (3 mois)
		97 €	388 €	291 €	291 €
3	Forfait demi-pension				
a	Domicilié à Nice - 4 jours *	91 €	364 €	273 €	273 €
b	Domicilié hors Nice - 4 jours	112 €	448 €	336 €	336 €
	Repas occasionnel	Repas occasionnel : 7,50 € Ou 70 € le carnet de 10			
4	GARDERIES ETUDES				
	Accueil de 7h30 à 8h30	GRATUIT			
	Etudes de fin de journée (fin à 18h30)	45€	180€	135€	135€
	Etudes occasionnelles	6 € le ticket ou 50 € le carnet de 10 tickets			
5	Frais Administratifs (lettres de rapel)	10 € lettre de rapel en RAR 10 € Frais prélèvements impayés			
6	APEL Ste Thérèse	Cotisation facultative: 25€ par famille (cette somme sera prélevée avec la contribution en début d'année, et reversée à l'APEL Ste Thérèse). <input type="checkbox"/> je souhaite adhérer à l'APEL <input type="checkbox"/> je ne souhaite pas adhérer à l'APEL			

Madame, Monsieur,..... attestent avoir pris connaissance des tarifs, du contrat de scolarisation au dos de la présente fiche et s'engagent à régler dans les délais les sommes dues. Ils acceptent par ailleurs l'esprit éducatif tel qu'il est décrit dans le projet remis à la famille. Ces projets ainsi que la fiche tarifaire sont consultables et téléchargeables en permanence sur le site internet de l'établissement.

*** IMPORTANT :**

Ces tarifs ont été calculés après prise en compte de la participation de la Municipalité de NICE concernant la restauration des élèves domiciliés fiscalement à Nice (soit 0.675 € TTC par repas) ; de ce fait l'établissement avance aux familles concernées l'équivalent de cette subvention en la répercutant sur le coût indiqué sur cette fiche (ligne 3a). Sous réserve de la reconduction de cette aide sociale accordée par la Ville de Nice.

Signature :

TOURNEZ S.V.P

